

- **ADMINISTRATION**

**Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)**

Le conseil a résolu d'adopter la grille tarifaire pour les services de transport adapté (grille de Transport Soleil) jusqu'au 30 juin 2018 de l'ARTM.

**Demande d'aide financière – Programme Pompier 1**

Le conseil a résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique pour le programme Pompier 1 et de transmettre cette demande à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

**Demande d'aide financière – Programmes Autosauvetage, Désincarcération, Opérateur d'autopompe, Pompier II et Simulateur d'incendie**

Le conseil a résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique pour les programmes Autosauvetage, Désincarcération, Opérateur d'autopompe, Pompier II et Simulateur d'incendie.

**Motion de félicitations – Chevaliers de Colomb**

Le conseil a résolu de féliciter le Conseil 2881 des Chevaliers de Colomb de Rigaud pour l'organisation, avec les Services récréatifs et communautaires de la Ville, du dépouillement d'arbre de Noël le 9 décembre dernier.

**Motion de félicitations – Guignolée 2017**

Le conseil a résolu de féliciter le Comité organisateur de la guignolée 2017, ainsi qu'à un peu plus de 180 bénévoles (citoyens, organismes divers et employés municipaux) ayant pris part à cette grande collecte de denrées et de dons monétaires.

- **RESSOURCES FINANCIÈRES**

**Comptes à payer**

Le conseil a résolu que les comptes énumérés dans la liste datée du 8 décembre 2017, totalisant 950 302,57\$ pour le fonds d'administration, 4 426,53\$ pour le fonds pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, et 40 963,68\$ payés par délégation, soient adoptés, et que leur paiement soit autorisé. De même, la liste des chèques produits du 1<sup>er</sup> novembre au 30 novembre 2017 est approuvée.

**Dossier des inondations printanières 2017**

Le conseil a résolu d'autoriser le financement des dépenses générées par les inondations printanières 2017 par le surplus non-affecté.

### Transfert du surplus non affecté au surplus affecté

Le conseil a résolu d'autoriser les transferts suivants au surplus affecté :

Allocation de départ des élus	5 546,00 \$
Service d'évaluation municipale	33 805,00 \$
Dépenses pour le transport en commun	71 000,00 \$
Dépenses pour le transport adapté	17 500,00 \$
Plan de gestion de la foresterie urbaine	9 000,00 \$
Réfection de trottoirs	70 361,00 \$
Pavage	65 168,00 \$
Projet de la future salle communautaire	25 000,00 \$
Aménagement - partenariat Harden	75 000,00 \$
Projet habits de combat incendie (années 2018 à 2024)	10 000,00 \$
Projet achat de radios pour le Service de sécurité incendie (années 2018 à 2022)	8 000,00 \$
Honoraires professionnels – communication	7 000,00 \$
Service de comptabilité et de vérification	17 323,00 \$
Entretien des bornes fontaines	15 000,00 \$
Taxes perçues d'avance 2013	44 940,00 \$
Taxes perçues d'avance 2015	88 824,00 \$
Programme de subvention – Rigaud rénove	57 622 \$

### Transfert du surplus affecté au surplus non affecté

Le conseil a résolu d'autoriser le transfert du surplus affecté au surplus non affecté de la somme ci-après détaillée préalablement prévue pour le projet suivant :

PROJET	MONTANT
Aménagement de la virée sur la rue Bernard Nord	8 000,00 \$

### Dépenses financées par le surplus affecté

Le conseil a résolu d'autoriser le financement de la dépense suivant par le surplus affecté :

PROJET	MONTANT
Installation de la ligne électrique sur la rue J.-Hyacinthe-Leduc	14 236,30 \$

### Transfert du surplus non affecté au surplus affecté du Service de sécurité incendie

Le conseil a résolu d'autoriser le transfert du total des revenus de l'année 2017 provenant des ententes intermunicipales établissant la couverture en cas d'interventions spécialisées en espaces clos et en sauvetages en hauteur au surplus affecté du Service de sécurité incendie.

## Dépenses financées par le surplus non affecté

Le conseil a résolu d'autoriser le financement des dépenses suivantes par le surplus non affecté :

PROJET	MONTANT
Achat de terrains – milieux naturels	7 559,11 \$
Parc industriel du Docteur-Oscar-Gendron	18 174,39 \$
Prolongement du boulevard Carmen	2 932,17 \$
Matériel pour espace clos et hauteur	1 098,70 \$

## Annulation d'affectations au budget 2017

Le conseil a résolu d'annuler les affectations au budget 2017 suivantes :

Honoraires professionnels - urbanisme	4 308,00 \$
Revitalisation de la rue Saint-Jean-Baptiste	39 849,00 \$
Quote-part M.R.C.V.S. cours d'eau	40 914,00 \$
Projet SARP	4 247,00 \$
Services professionnels industries et commerces	60 000,00 \$
Transport collectif CIT	50 927,00 \$
Outils de promotion	10 433,00 \$
Réforme cadastrale	1 700,00 \$

## Acquisition d'immobilisations

Le conseil a résolu de financer l'acquisition des immobilisations suivantes déjà autorisées par une appropriation au fonds de roulement, à savoir :

PROJET	MONTANT	ÉCHÉANCE
Acquisition de 3 écrans électroniques extérieurs	19 422,55 \$	5 ans
Acquisition d'un lutrin	892,34 \$	1 an
Kiosque pliant	1 464,57 \$	1 an
Acquisition d'une plieuse	3 061,07 \$	3 ans
Acquisition d'équipements audio sans fil pour l'hôtel de ville	4 441,00 \$	3 ans
Mobilier et équipements pour le nouvel hôtel de ville	11 706,96 \$	5 ans
3 postes informatiques pour les PPI	3 181,43 \$	3 ans
Projet nouvelle caserne	67 621,40 \$	5 ans
Remorque - voirie	10 571,70 \$	5 ans
Fourche pour le transport de palettes de bois	5 511,84 \$	3 ans
Tarière - voirie	2 391,61 \$	3 ans
Balance pour camion 10 roues	2 881,90 \$	3 ans
Acquisition de 2 véhicules – voirie	7 217,61 \$	7 ans
Escalier pour piscine	4 346,49 \$	5 ans
Achat de tentes	8 938,85 \$	5 ans
Batterie power pack – loisirs	928,93 \$	3 ans
Mobilier pour le bureau de la directrice des loisirs	2 164,84 \$	5 ans

Système de son – salle de l'Amitié	6 781,97 \$	5 ans
Achat de chaises et chariots – salle de l'Amitié	1 674,55 \$	10 ans
Recouvrement de plancher – salle de l'Amitié	595,70 \$	5 ans
Design intérieur – salle de l'Amitié	503,94 \$	3 ans
Location de conteneurs à déchets pour les travaux à la salle de l'Amitié	524,94 \$	3 ans
Changement de la fenestration – salle de l'Amitié	1 055,94 \$	10 ans
Projet de la maison Robert-Lionel Séguin – services professionnels	2 965,89 \$	10 ans
Projet de la maison Robert-Lionel Séguin - étagères	209,97 \$	5 ans

### Désengagement du fonds de roulement

Le conseil a résolu de désengager les fonds de roulements suivants :

Montant affecté en 2014 pour le projet d'affichage de la Maison des jeunes	(1 500,00 \$)
Montant pour l'achat de bancs de parc – CFC Canada	(7 520,00 \$)

### Politique d'attribution des subventions en loisir

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi et le paiement de la somme indiquée au tableau ci-joint, et ce, conformément à la politique d'attribution des subventions en loisir.

Nom	Volet	Activité / événement	Montant accordé
Léanne Brault	Subvention à l'élite sportive et culturelle	Tournoi de hockey Pee-wee Shawinigan 1 <sup>er</sup> au 3 décembre 2017	250 \$

### Paiement des subventions aux individus pour l'année 2017

Le conseil a résolu d'autoriser le paiement des subventions aux individus pour l'année 2017, selon la liste présentée par la direction des Services récréatifs et communautaires, conformément à la politique en vigueur.

### Contribution financière à la fondation du Foyer de Rigaud pour la campagne de financement 2017

Le conseil a résolu d'octroyer une somme de 2 000\$ à la Fondation du Foyer de Rigaud, à titre de contribution financière à leur campagne de financement 2017 qui leur permettra d'entreprendre la phase 1 de l'aménagement des lieux servant de salon de coiffure. Le salon existant est désuet et mal adapté pour la clientèle du centre, faisant en sorte que plusieurs personnes ne peuvent y avoir facilement accès.

- **RESSOURCES HUMAINES**

**Gestion du personnel**

Le conseil a résolu d'entériner la permanence des pompiers suivants au Service de sécurité incendie :

NOM	POSTE	DATE DE PERMANENCE	RÉGIE PAR	TYPE
Benjamin Aubry	Pompier	31-03-2017	Entente de travail des pompiers à temps partiel	Temps partiel
Garo Pinéjian	Pompier	31-03-2017	Entente de travail des pompiers à temps partiel	Temps partiel
Tanya Raymond	Pompière	31-03-2017	Entente de travail des pompiers à temps partiel	Temps partiel
Mathieu Gauthier	Pompier	31-03-2017	Entente de travail des pompiers à temps partiel	Temps partiel

Le conseil a résolu d'entériner la fin d'emploi de l'employée suivante aux Services récréatifs et communautaires :

NOM	POSTE	DATE DE FIN D'EMPLOI	RÉGIE PAR	TYPE
Suzanne Comer	Agente à l'information pour le BRI	06-12-2017	Convention collective des cols blancs	Temporaire

- **RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES**

**Dossier du RCI du mont Rigaud**

Puisque la préservation de certains espaces boisés et de milieux humides constitue des éléments indispensables quant à la gestion durable du milieu naturel et d'un développement intégré du territoire de la Ville de Rigaud, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a adopté un règlement de contrôle intérimaire (RCI) ciblant, entre autres sur le mont Rigaud, des territoires à être protégés. Ainsi, le conseil a résolu d'autoriser la Ville à accepter :

- La promesse de vente des lots 3 609 079 et 3 609 093 signées le 4 décembre 2017 par les propriétaires pour la somme de 163 166,05\$, et ce, conditionnellement à l'obtention, par la Ville de Rigaud, du financement et des sommes d'argent nécessaires pour couvrir la totalité du prix d'achat auprès de divers bailleurs de fonds que la Ville s'engage à solliciter. Si la Ville considère, au plus tard 365 jours après la signature acceptant la promesse de vente, qu'elle ne sera pas en mesure de réunir les sommes d'argent nécessaires au paiement de la totalité du prix d'achat, elle peut, à sa discrétion, mettre fin à la promesse de vente sans pénalité ou autre dédommagement;
- La promesse de vente du lot 3 609 077 reçue par courriel le 7 décembre 2017 par les propriétaires pour la somme de 135 000\$, et ce, conditionnellement à l'obtention, par la Ville de Rigaud, du financement et des sommes d'argent nécessaires pour couvrir la totalité du prix d'achat auprès de divers bailleurs de fonds que la Ville s'engage à solliciter. Si la Ville considère, au plus tard 365 jours après la signature acceptant la promesse de vente, qu'elle ne sera pas en mesure de réunir les sommes d'argent nécessaires au paiement de la totalité du prix d'achat, elle peut, à sa discrétion, mettre fin à la promesse de vente sans pénalité ou autre dédommagement.

## **Renouvellement des contrats d'hébergement, d'entretien et de soutien relativement aux logiciels et aux équipements informatiques en provenance de PG Solutions pour l'année 2018**

Le conseil a résolu de renouveler les contrats d'hébergement, d'entretien et de soutien des logiciels PG Mégagest, AccèsCité, JMap, AccèsCité – évaluation en ligne, SyGed et Gestion de conseil et de Première Ligne entre la Ville et la compagnie PG Solutions au montant total de 49 425\$ avant toutes taxes applicables, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

### **Dossier de construction de l'hôtel de ville**

Le conseil a résolu d'autoriser un avenant au contrat avec Construction Cogela inc. portant le numéro AC-14 relatif, entre autres, à l'assurance et à la caution des avenants de 1 à 14 et à un luminaire de puits de lumière. L'avenant AC-14 représente une somme de 14 327,22\$, et ce, avant toutes taxes applicables.

#### **- GESTION DU TERRITOIRE**

##### **PIIA**

Le conseil a résolu d'accepter les demandes de PIIA suivantes :

- 57-59, rue Saint-Jean-Baptiste Est : remplacement des ouvertures, rénovation des galeries et ajout d'ornements au niveau de la façade aux conditions suivantes : que les persiennes soient retirées, que les ouvertures soient toutes noires, dans un souci d'uniformité, que deux poteaux de la galerie soient retirés à moins d'un défaut de structure et que les poteaux restants demeurent simples avec l'ajout des équerres ornementales présentées;
- 98, route 201 : remplacement de deux enseignes sur poteaux.

Le conseil a résolu de refuser la demande de PIIA suivante :

- 50, rue Saint-Pierre : ajout d'une ceinture de vide technique sous l'agrandissement arrière.

### **Dérogation mineure**

Le conseil a résolu d'approuver la demande de dérogation mineure pour permettre une superficie de 650 m<sup>2</sup> et une largeur de terrain de 13,41 mètres.

Un vote est demandé par la conseillère Marie-Claude Frigault.

Contre l'acceptation  
Marie-Claude Frigault

Pour l'acceptation  
Archie Martin  
Edith de Haerne  
André Boucher  
Danny Lalonde  
Mario Gauthier

### **Amendement au règlement de zonage**

Le conseil a résolu d'accepter la demande de modification de zonage afin de permettre des résidences unifamiliales isolées au lieu de jumelée pour le développement le Haut Saint-François.

Un vote est demandé par la conseillère Marie-Claude Frigault.

Contre l'acceptation  
Marie-Claude Frigault

Pour l'acceptation  
Archie Martin  
Edith de Haerne  
André Boucher  
Danny Lalonde  
Mario Gauthier

### **Opération cadastrale – prolongement du boulevard Carmen**

Le conseil a résolu d'accepter les plans de remplacement préparés par l'arpenteur-géomètre, Claude Bourbonnais, et datés du 28 avril 2017.

### **Cession à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels**

Le conseil a résolu de recommander que la compensation aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels soit versée en argent pour le lot projeté 5 662 806, soit l'équivalent de 213,08 mètres carrés dont la valeur sera établie par un évaluateur agréé aux frais du requérant.

### **QUELQUES NOUVELLES AU SEIN DE LA VILLE – Novembre 2017**

#### **Service de l'urbanisme et de l'environnement**

- Le Service a remis 93 permis au courant du mois de novembre, pour une valeur de 3 649 347\$.

**Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale.**

**Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse [www.ville.rigaud.qc.ca](http://www.ville.rigaud.qc.ca)**